



DACIA DOIT IL ME PRETER UN VEHICULE ?

Par **olano corinne**, le **25/06/2009** à **12:55**

Bonjour, j'ai acheté une Dacia en octobre 2008. Elle est au garage chez Renault depuis avant hier. Le garage veut la garder 15 jours pour changer la boîte à vitesse car il y a un problème de synchronisation de la 5ème (et apparemment pire). Le garage ne veut pas me prêter de voiture (j'habite à 55km du garage !) Etant donné que la voiture est garantie et que le problème vient de la marque, Renault doit-il me prêter un véhicule jusqu'à ce que je récupère la mienne ? Ou même Dacia où j'ai acheté la voiture ? Merci de bien vouloir me répondre. Cordialement. Mme Olano

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **14:33**

bonjour, de part la loi, le garage n'est pas obligé de vous prêter une voiture pour vous dépanner le temps de la réparation, sauf si c'est prévu dans le contrat (Dacia), généralement quand c'est fait c'est contractuel, commercial (rendre service au client).

L'assurance le fait en cas d'accident, ça relève plus du domaine contractuel que la LOI, n'empêche que vous subissez un préjudice, un désagrément, auquel cas il faut s'adresser directement à Dacia pour une demande de compensation vu le délai excessif d'immobilisation (15 jours), cordialement